FESTIVAL WESTERN DE LA DURANTAYE
3E EDITION
Procès-verbal de la 25e réunion
27 novembre 2014 à 19h00
Tenue à l'école Plein Soleil de la Durantaye

Sont présents :

Serge Laflamme	Émile Blais	Laurent Breton
Jean-Yves Breton	Paul Leblond	Chantal Bilodeau
Ryna Samson	France Gagné	Estelle Gaudreau Latulippe
Rodrigue Pouliot	Francine D. Fleury	Jean-Paul Lacroix
Sylvain Fleury	Vicky Chabot	Gilles Labonté
Stéphane Dorval	Richard Pouliot	Eric Breton
Yvon Bernier	Eric Breton	

Sont absents :

Maxime Forbes	Cindy Gourgues	Nicole Bolduc

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE PAR LE VICE-PRÉSIDENT

Ouverture de la réunion à 19h30. Serge Laflamme ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue. La réunion peut débuter.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre par le président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2014
4. Rapport financier et décision quant au remboursement à la municpalité
5. Inventaire du matériel
6. Balance de l'argent dans le compte bancaire
7. Matériel acheté par les autres éditions
8. Levée de la réunion

Il a été proposé par Jean-Yves Breton et secondé par Émile Leblond d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTON DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 25 SEPTEMBRE 2014.

Le procès-verbal a été lu par France Gagné. Il a été proposé par Stéphane Dorval et secondé par Paul Leblond d'accepter le procès-verbal tel que lu. Accepté à l'unanimité.

4. RAPPORT FINANCIER ET DÉCISION QUANT AU REMBOURSEMENT À LA MUNICIPALITÉ.

Selon Chantal Bilodeau le montant à payer à la municipalité est de $16,016.00. soit $15,400 + les intérêts de 2% ($616.00) sur la somme restante. Il reste présentement dans le compte $18,742.22. Il reste également dans le compte de Loto-Québec une somme de $18.10. Après discussion il est voté à main levée de rembourser le montant de $16,016.00. Francine Dorval propose d'accepter le vote et Gilles Labonté seconde cette décision. Accepté à l'unanimité.

5. BALANCE DE L'ARGENT DANS LE COMPTE BANCAIRE

Après discussion, il est proposé par Serge Laflamme que la balance de l'argent dans le compte bancaire soit transféré à la nouvelle édition en gardant en mémoire qu'une réserve doit être

gardée pour les vérificateurs. Si jamais l'édition 4 du Festival Western n'a pas lieu, l'argent total devra être remis à la municipalité.
Il est proposé par Francine Dorval et secondé par Jean-Yves Breton d'accepter la proposition. Accepté à l'unanimité.

6. MATÉRIEL ACHETÉ PAR LES AUTRES ÉDITIONS

Les frigidaires, cabanon, éclairage, bracelets, chevaux de fer et tout autre matériel sera transféré à la nouvelle édition et en précisant que si l'édition 4 du Festival Western n'a pas lieu le matériel devient la propriété de la municipalité.
Il est proposé par Stéphane Dorval et secondé par Jean-Yves Breton d'accepter cette proposition. Accepté à l'unanimité.

7. INVENTAIRE DU MATÉRIEL

Tout le matériel restant est soit dans le cabanon ou au sous-sol du centre multifonctionnel.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

La levée de la réunion a été proposée par Paul Lebond et secondée par Emile Blais. La réunion s'est terminée à 20h20.

Serge Laflamme	**France Gagné**
Président	**Secrétaire**